

Collège interarmées de défense
11^{ème} promotion

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

SUJET :

L'objectif de puissance doit-il conduire l'Union européenne à une politique démographique ?

CEN Christophe de La Rousserie
Groupe C1

SOMMAIRE

I – L'Europe, un « homme malade » ...	p 4
1.1 Une Union à 15 démographiquement affaiblie ...	p 4
1.2 ... dont la situation va s'aggraver avec l'élargissement	p 9
II – ... qui voit sa puissance remise en cause par sa démographie	p 15
2.1 – Un lien ambigu entre la taille de la population et sa puissance	p 15
2.2 – La problématique majeure du décalage temporel entre les transitions démographiques des différentes zones ...	p 17
2.3 - ... et ses conséquences économiques et militaires	p 20
III – ...que seule une politique novatrice peut redresser	p 22
3.1 – Des causes très diverses à l'infécondité européenne	p22
3.2 – L'immigration : un palliatif temporaire	p27
3.3 – L'outil économique et l'environnement social	p29

INTRODUCTION

L'Union européenne est sur le point de s'élargir pour comprendre 25 membres au mois de mai 2004. Ses institutions, après l'échec du sommet de Bruxelles de décembre 2003, font l'objet de l'attention quelque peu anxieuse d'une partie de ses élites politiques. Celles-ci se trouvent confrontées à la complexité de la démonstration qu'elles veulent faire de l'absence d'antinomie existant entre « approfondissement » et « élargissement ». Il s'agit de démontrer que l'UE, en grandissant, peut ne pas perdre sa cohérence, qu'elle peut, malgré des membres plus nombreux poursuivant des objectifs forcément plus divers, améliorer son fonctionnement et gagner en efficacité.

Le premier objectif intérieur de l'Union est d'abord, bien sûr, de rendre ses membres si dépendants les uns des autres dans les domaines de la politique générale comme de l'économie que toute guerre soit impossible entre eux. C'était le vœux fondateur de ses Pères. Le deuxième est d'assurer la prospérité matérielle des Européens. Ce développement économique est ainsi fondé sur des principes humanistes de solidarité et de justice sociale issus directement des racines historiques et culturelles de l'Europe. On remarquera que ces racines, sans être semble-t-il uniquement chrétiennes, sont le seul lien tangible, préexistant à l'Union, qui rapproche les Européens. D'une façon générale, on peut dire que les objectifs extérieurs de l'Union sont la sécurité immédiate de son territoire, la défense de ses intérêts ainsi que la défense dans le monde des principes humanistes qui sont les siens. L'atteinte de ces objectifs donnerait à l'Europe l'équilibre intérieur et les « moyens », non seulement de son autonomie, mais de l'influence qu'elle désire avoir sur son environnement.

Il s'agit là incontestablement d'objectifs de puissance.

La puissance n'est-elle pas, en effet, avant tout une capacité, celle de maîtriser son destin et de modifier le comportement des autres acteurs de la vie internationale ? Raymond Aron distingue ainsi dans *Paix et guerre* entre les nations la puissance offensive de la puissance défensive, « la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres » de « la capacité d'une unité de ne pas se laisser imposer la volonté des autres ».

Même si le mot anglais *power* les désigne tous les deux, on ne confondra pas puissance et pouvoir. Existe une distinction essentielle entre l'ordre interne des collectivités et l'ordre externe des relations entre les Etats. Dans le premier cas, le pouvoir relève du droit, il exprime

l'autorité que peut légitimement exercer l'Etat et plus particulièrement ses organes constitués, dotés d'une fonction, de compétences et de moyens établis ; d'où la notion de pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Dans le deuxième cas, les relations entre les unités politiques, si n'existe pas une autorité supranationale habilitée à trancher les litiges, relèvent essentiellement du fait et non du droit. Chaque unité se réserve donc le droit de se faire justice elle-même en l'absence de norme et de tribunal universellement reconnus. La force militaire est ainsi consubstantielle à un ordre international dont la structure implique une rivalité permanente entre ses membres pour atteindre leurs objectifs. Les auteurs font toutefois bien sûr remarquer que les sources de la puissance ne relèvent plus aujourd'hui aussi étroitement de la force militaire qu'à des époques antérieures. Nicholas Spykman, géopoliticien américain, en dénombre dix : surface du territoire, nature des frontières, volume des populations, absence ou présence de matières premières, développement économique et technologique, homogénéité ethnique, degrés d'intégration sociale, stabilité politique et esprit politique. On peut y ajouter les réseaux d'alliance, tant ils sont cruciaux dans l'établissement des rapports de force. Thierry de Montbrial dans son Dictionnaire de stratégie va jusqu'à dire, évoquant l'évolution des facteurs de la puissance, que « la croissance économique, le degrés d'avancement technologique ou l'enseignement national prennent une importance nouvelle, alors que la valeur de la géographie, des matières premières et de la population s'estompent ».

Cette dernière affirmation est à l'image du silence surprenant qui entoure la question démographique dans le débat d'idées engendré au sujet de l'Union européenne. Celle-ci se dote d'une monnaie unique pour faciliter les relations économiques entre ses membres et accroître son poids dans les échanges internationaux, d'institutions qui doivent permettre son intégration politique et à terme la naissance d'une défense unifiée ... et pourtant ! Les observations officielles mettent l'UE à l'avant garde de cette moitié de la population mondiale qui ne remplace plus ses générations, puisqu'à l'instar de la Russie et du Japon qui l'ont déjà commencé et sauf changement de comportement des Européens, elle aura débuté son déclin démographique absolu avant 10 ans. Ce qui, en termes plus durs mais plus explicites signifie qu'elle est en train d'amorcer sa disparition progressive. Monsieur Bourcier de Carbon ne parle-t-il pas de l'Europe comme de « l'homme malade » du monde des prochaines décennies ? Hélas, les démographes sont les seuls à clamer les dangers de la situation actuelle et ils semblent n'être entendus ni par les peuples eux-mêmes ni par leurs

hommes politiques dont le discours occulte complètement, malgré les difficultés du financement des retraites, ce problème grave.

On peut donc légitimement se demander si l' « Europe puissance » dont on entend tellement parler et qui tient tant à sa monnaie, à sa Constitution et à sa défense, n'est pas en train de passer à côté du plus crucial de ses problèmes, celui de sa capacité à se survivre à elle-même ! L'Homme n'est-il pas l'indispensable et premier instrument de cette puissance dont il est en outre la finalité ? L'Europe, dans sa quête de puissance, ne devrait-elle pas se soucier de sa population avec l'attention qu'elle accorde à la genèse de ses institutions ?

L'exposé de la situation démographique très inquiétante de l'UE, a fortiori si on la considère élargie, suivi de l'explication du lien que l'on peut faire entre population et puissance, montreront les nécessités d'une politique démographique européenne dans l'optique d'une recherche de puissance. Seront exposés enfin les voies possibles de cette politique.

I – L'Europe, un « homme malade » ...

1.1 – Une Union à 15 démographiquement affaiblie ...

L'Europe vieillit

Par vieillissement démographique on entend l'augmentation de la part des personnes âgées (65 ans et plus) dans la population totale, due à la baisse de la fécondité et à l'allongement de l'espérance de vie. En effet, la persistance d'une faible fécondité conduit à une réduction de la taille des jeunes générations et à un vieillissement de la population « par le bas de la pyramide des âges ». Quant à l'allongement de l'espérance de vie, on dit qu'il provoque un vieillissement « par le haut » de la population.

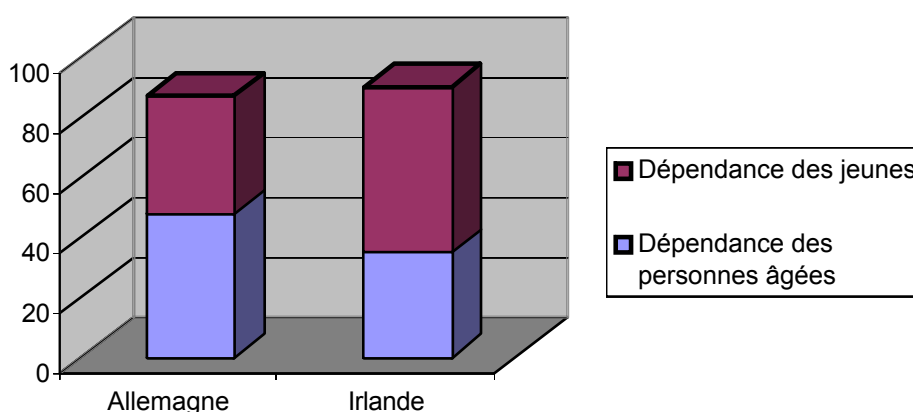
La structure de la population européenne ne ressemble plus à une pyramide mais plutôt à une boule de neige. Les jeunes générations âgées de moins de vingt ans deviennent de moins en moins nombreuses. Les futures générations de parents seront donc aussi moins nombreuses, ce qui entraînera une baisse du nombre des naissances. Quant aux personnes en âge de travailler (de 20 à 59 ans), elles forment le groupe le plus important de la population. Les conséquences de la Seconde Guerre mondiale étant visibles (les morts du conflit et le déficit de naissances qui en résulte creuse la pyramide à son sommet) on aboutit bien à une structure ronde plutôt que pyramidale.

Aujourd'hui déjà, la proportion de personnes âgées dépasse la proportion de jeunes de moins de 15 ans dans plusieurs pays dont l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, le Portugal et l'Espagne. C'est l'Italie qui compte la plus forte proportion de personnes âgées (18,6%), suivie de la Grèce (17,3%), de la Suède (17,2%) et de l'Espagne (17,1%). La proportion la plus faible s'observe en Irlande (15,1%). S'agissant des personnes âgées, le rapport de dépendance s'établit à 25 personnes âgées au moins pour 100 personnes « d'âge actif » en Italie (27,1%), Suède (26,6%), Belgique (25,7%), Grèce (25,6%), France et Espagne (25%). S'agissant des jeunes, le rapport de dépendance (nombre de jeunes sur nombre d'actifs) est le plus faible en Italie (19,6%) derrière l'Espagne (20,9%) et l'Allemagne (21,1%), et le plus élevé en Irlande (30,1%) suivi par la France (25,4%) et le Royaume-Uni (25,1%). De ces deux taux on fait le rapport total de dépendance (nombre de personnes âgées et de jeunes sur l'effectif des « actifs) dont l'importance est double : dans sa valeur absolue d'abord puisqu'il exprime l'effort auquel les actifs d'une population sont astreints pour entretenir les inactifs, dans sa structure enfin puisque l'entretien des jeunes par les actifs est toujours beaucoup mieux accepté par ces derniers que celui des personnes âgées. Depuis le milieu des années 1970 le

rapport total de dépendance dans l'Union, c'est à dire le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans et de plus de 59 exprimé en pourcentage de la population âgée de 20 à 59 ans, est passé de 100 % à 80 % en raison de la baisse importante du nombre de jeunes. Cependant, du fait de la proportion croissante de personnes âgées, le rapport total de dépendance a de nouveau augmenté ces dernières années et s'aggravera inéluctablement dans les décennies à venir ... sauf changement de comportement, bien sûr.

L'examen des rapports totaux de dépendance de l'Irlande et de l'Allemagne est indicatif de l'ambivalence de ce chiffre.

Rapport total de dépendance en 2001



La valeur du taux semble être à l'avantage de l'Allemagne dont le rapport est de 81 % contre 82 % pour l'Irlande. Cependant, on constate que malgré un taux de dépendance plus lourd, la structure de la population est largement à l'avantage de l'Irlande. Les « dépendants » de celle-ci sont en effet constitués aux deux tiers de jeunes, alors qu'en Allemagne les jeunes ne représentent que moins de la moitié des dépendants. Il faut comprendre que l'Allemagne est ici en présence d'un cercle vicieux potentiellement très grave. Sauf changement de comportement, moins ses jeunes sont en proportion importante dans sa population, plus l'entretien futur de la génération actuellement active sera lourd et moins les générations prochaines seront nombreuses, aggravant encore la proportion de personnes âgées avec l'allongement de la durée de vie.

Le danger est donc beaucoup moins grand, ou moins immédiat pour l'Irlande, même si son indice de fécondité (1,89) est inférieur à son taux seuil de renouvellement des générations (2,09). Les difficultés, cette chute de sa fécondité étant récente, ne commenceront que dans 30 à 40 ans pour l'Irlande.

L'UE ne remplace plus ses générations

Une explication précise de cette expression et des conséquences du non remplacement des générations s'impose. Le cheminement qui nous a amenés à cette situation, cheminement par lequel passent ou semblent devoir passer toutes les populations est exposé en annexe par un extrait de la conférence donnée au CID en septembre 2003 par Monsieur Philippe Bourcier de Carbon.

Ce qui vient à l'esprit de tous est le fameux indice conjoncturel de fécondité et son seuil, dont nous allons voir qu'il est mythique, de 2,1 enfants par femme à partir duquel les populations sont sensées remplacer leurs générations.

DEFINITION de l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) :

Nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme « théorique » au cours de sa vie féconde, mesuré une année donnée. Cet indice est donc synthétique, puisqu'il s'obtient en additionnant les taux de fécondité (nbr enfants/ nbr de femmes) de chaque classe d'âge fécond (15 ans, 16 ans ... 49 ans) de l'année en question.

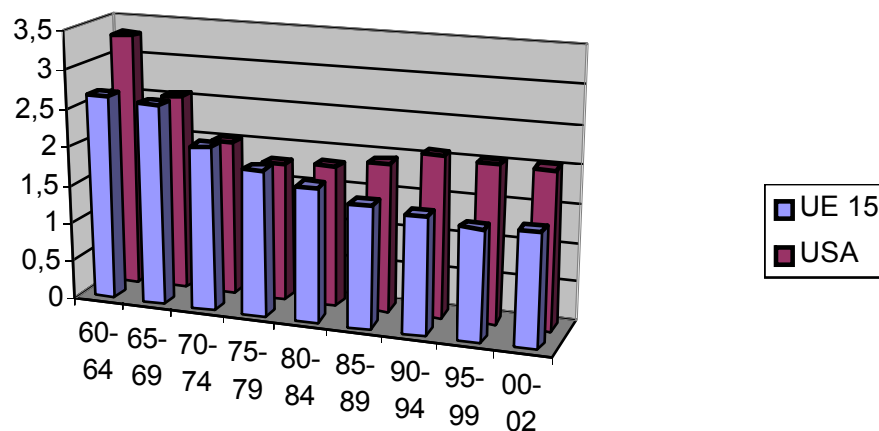
Démontrer, ce qui se révèle fort simple, que ce seuil de 2,1 est un mythe, oblige à aborder l'orientation idéologique de la Division des populations de l'ONU et plus encore celle du Fonds des Nations unies pour les actions sur les populations. Ces organisations, la première est un organe de mesure et d'observation alors que la seconde met en œuvre la politique des Nations unies, sont habitées de façon constante depuis leur création par une idéologie malthusienne très forte. Le postulat de cette dernière est que la terre ne pouvant accueillir une population qui se reproduirait sans frein, il convient d'en contrôler la croissance à tout prix. Jean Claude Chesnais, chercheur de l'Institut national d'études démographiques, estime que cette orientation est beaucoup plus marquée au Fonds qu'à la Division des populations, laquelle fait tout depuis plusieurs années pour ne pas être absorbée par le Fond et pour rester un outil d'observation indépendant. Quoiqu'il en soit, toutes les projections des Nations unies depuis 40 ans s'appuient sur l'affirmation aberrante qu'un ICF à 2,1 assure le renouvellement des générations. Pierre Chaunu, historien démographe membre de l'Académie des sciences morales et politiques, parle de mensonge et même d'escroquerie ! Le 2,1 corrige en effet le taux naturel de masculinité (105 garçons pour 100 filles à la naissance) mais dans les pays qui ne maîtrisent qu'imparfaitement leur mortalité périnatale, comme les Etats-unis

eux-mêmes, ce taux nécessaire au renouvellement peut monter à 2,3 ou 2,4. Il est de 2,7 ou 2,8 voire 3 en Afrique et même très au-delà dans les zones profondément touchées par le Sida qui a fait descendre l'espérance de vie de 65 à 40 ans et moins encore. Cette déformation se double de l'affirmation sans cesse renouvelée, jusque dans les années 1990, que la transition démographique est un mécanisme que toutes les populations finissent par connaître et qui les emmène naturellement vers un « plancher » de fécondité de 2,1. Le renouvellement précis des générations serait donc l'aboutissement démographique de la modernité. Cette conviction dogmatique a conduit le Fond pour les activités sur les populations à poursuivre l'objectif louable de la régulation des naissances en finançant des procédés qui se révèlent délétères. Qu'on en juge seulement par l'action menée au Brésil où les jeunes filles enceintes pauvres se voient proposer par des organisations « philanthropiques » financées par les Nations unies, l'alternative entre un accouchement naturel dont on leur dit qu'il est douloureux et une césarienne indolore dont on ne leur dit pas qu'elle est immédiatement suivie d'une stérilisation définitive. Aujourd'hui dans le monde, selon un rapport de la Division des populations intitulé « World contraceptive use 2001 », l'Amérique latine et toute l'Amérique du Nord, l'Inde, la Chine et l'Australie, plus sans doute la Russie et l'Argentine ont vu stériliser 20 à 50 % de leurs femmes. Tout cela, en plus de l'usage bien compris de la contraception, ne devait conduire qu'au juste remplacement des générations.

Jusqu'à ces dernières années pourtant, les chiffres de tous les pays, publiés par les Nations Unies elles-mêmes, ont montré qu'aucune stabilisation miraculeuse de la fécondité n'était constatée lorsque ce seuil de 2,1 était franchi.

L'exemple suivant en donne l'illustration :

Evolution de l'ICF en UE-15 et aux USA



On constate ici que même pour les USA, qui sont de loin le grand pays développé le plus solide (entre autre, sur le plan démographique ...), et même avec une fécondité très forte de l'immigration hispanique depuis 20 ans, aucun retour au dessus de l'équilibre (2,13 enfants par femme pour les Américains) ne s'établit. La même observation est faite partout dans le monde. Quant au cas de l'UE 15, on voit que sa tendance glissante vers la diminution des naissances semble solidement ancrée.

Il faut en outre remarquer qu'une chute durable en dessous du seuil de renouvellement ne se traduit que fort longtemps après par une diminution de la population. Avec l'allongement de l'espérance de vie, les naissances, même en nombre insuffisant, peuvent en effet donner l'illusion de la croissance. Celle-ci n'est donc pas saine puisqu'elle ne se fait qu'au profit d'un accroissement de la part des personnes âgées dans la population. On comprend donc qu'un accroissement naturel (résultat de l'excédent des naissances sur les décès) peut n'être positif (comme c'est le cas pour l'Europe) que par l'allongement de la vie et masquer ainsi un déclin démographique très proche.

Une implosion démographique imminente

Ce déclin absolu est en effet programmé pour l'Europe à 15, malgré un accroissement naturel encore positif. Cependant celui-ci est passé de 600 000 personnes chaque année il y a encore 10 ans, à moins de 400 000 aujourd'hui. Cet accroissement est en outre masqué par les flux d'immigration : le solde migratoire annuel de l'UE-15 , de l'ordre du million de personnes depuis le début des années 1990 , est estimé à 1,2 million de personnes en 2001 ; soit le triple de l'accroissement naturel de la population européenne.

Les cinq Etats membres les plus peuplés de l'Union à 15 (Allemagne, France, Espagne, Italie, Royaume-Uni) regroupent 80 % de la population totale de l'Union. De ces cinq pays, seuls la France et le Royaume-Uni connaissent encore une faible croissance endogène (3,3 pour 1000 en France et 1,6 pour 1000 au Royaume-Uni, mais uniquement par l'allongement des durées de vie), quand les taux d'accroissement naturels sont négatifs pour l'Allemagne (-1,1), l'Italie (-3), la Suède (-3) et la Grèce (-2).

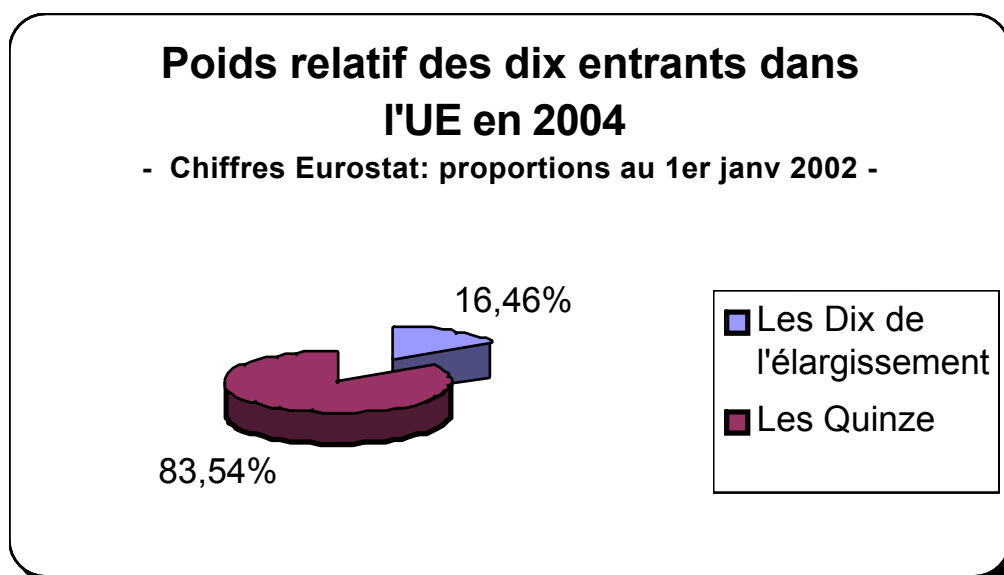
Ainsi, sauf changement de comportement, les décennies qui débiteront ce siècle verront le déclin rapide de la population de l'Union, le phénomène étant aggravé par l'élargissement du 1er mai 2004.

1.2 - ... dont la situation va s'aggraver avec l'élargissement

Au mois de mai 2004 l'Union européenne comptera 10 membres de plus, intégration décidée au congrès de Nice du Conseil européen présidé par la France en décembre 2001. La présente étude n'a pas pour objet de se prononcer sur la pertinence d'un tel élargissement mais d'examiner les conséquences démographiques de ce dernier. Cet aspect de l'élargissement sera à terme relativement proche source de grave difficultés pour l'UE-25 si l'absence de réaction constatée aujourd'hui demeure.

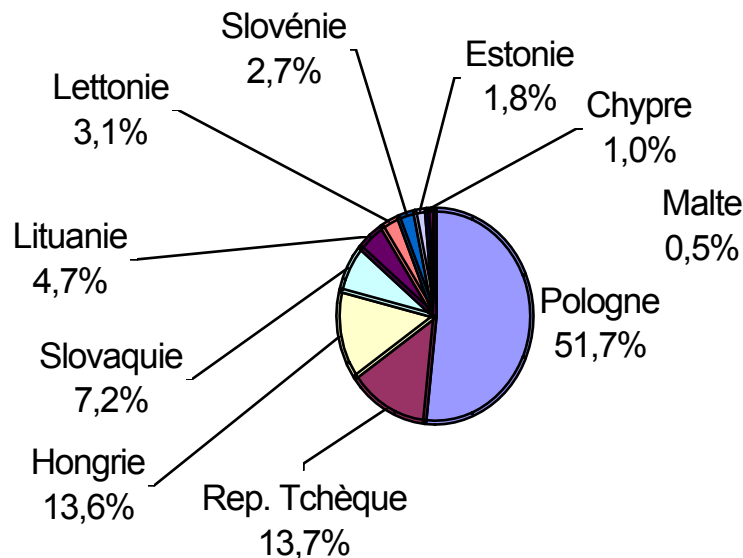
Les problèmes viendront de la structure par âge de cette nouvelle population européenne et de sa fécondité encore affaiblie.

Du point de vue des volumes, le poids relatif des dix entrants n'est pas négligeable même s'il est inférieur à ce que pourrait laisser présager la taille de leur territoire, puisque la densité de leur population est sensiblement inférieure à celle de l'UE-15



Il est utile de connaître aussi le poids relatif de chacun des pays qui entrent dans l'Union européenne. Ce poids est en effet de grande importance lorsqu'on étudie la valeur des indices démographiques des pays. Un taux faible ou haut pour un pays donné n'a pas la même incidence sur l'ensemble de l'Union selon que le pays en question est ou non fortement peuplé. On pourrait même dire que d'un point de vue de stricte efficacité, l'importance de la population d'un pays pourrait faire orienter vers celui-ci les efforts européens en matière de politique démographique si celle-ci voyait le jour.

Poids démographiques relatifs au sein des dix entrants dans l'UE en 2004



On voit donc que la Pologne représente à elle seule la moitié de la population entrant dans l'Union, que la Hongrie et la République tchèque en représentent un quart et que les autres pays n'en sont qu'une faible part. Ces proportions doivent rester à l'esprit lors de l'examen des situations des divers pays.

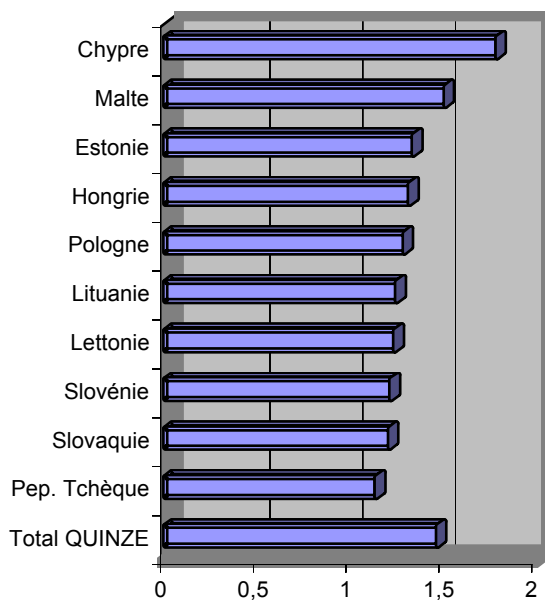
Il faut noter que l'élargissement diminue un peu la difficulté du vieillissement de l'UE-15. A quinze, l'Union européenne avait un indice de vieillissement (nombre de personnes âgées de 60 ans et plus sur effectif total de la population)

particulièrement élevé de 21,5 % sous le double effet de la faible fécondité et des taux de survie élevés des personnes âgées. La population des Dix de l'élargissement compte une proportion moindre de personnes âgées, notamment parce que l'espérance de vie est moindre dans ces pays. On notera que l'effort sanitaire que devront fournir ces derniers aura nécessairement un coût. L'Union à 25 compte un indice de vieillissement moindre qu'à 15 mais néanmoins nettement plus élevé que les autres grands Etats du monde en raison de sa faible fécondité. Car c'est bien dans le domaine de la fécondité que l'élargissement pèsera sur l'Europe.

Vieux problème hérité de l'occupation soviétique et de la crise économique qui a succédé à l'effondrement de l'empire moscovite, la fécondité des nouveaux membres de l'Union européenne est extrêmement faible.

Indices de fécondité comparés

Chiffres Eurostat 2001



On note donc ici que seuls Malte (1,51 %) et Chypre (1,79 %) ont un indice de fécondité qui dépasse celui des Quinze. Or, on l'a vu, ces pays ne représentent qu'une faible part du volume des Dix. L'indice de la Pologne donne sensiblement la moyenne de la fécondité des Dix à 1,29 enfant par femme, alors que celui des Quinze, déjà très insuffisant, est de 1,47.

Le cinquième élargissement minore donc, on le voit, le potentiel démographique déjà particulièrement faible de l'Union européenne, puisque la fécondité des Dix est plus faible que celle des Quinze. Sans changement de comportement des Européens, le vieillissement

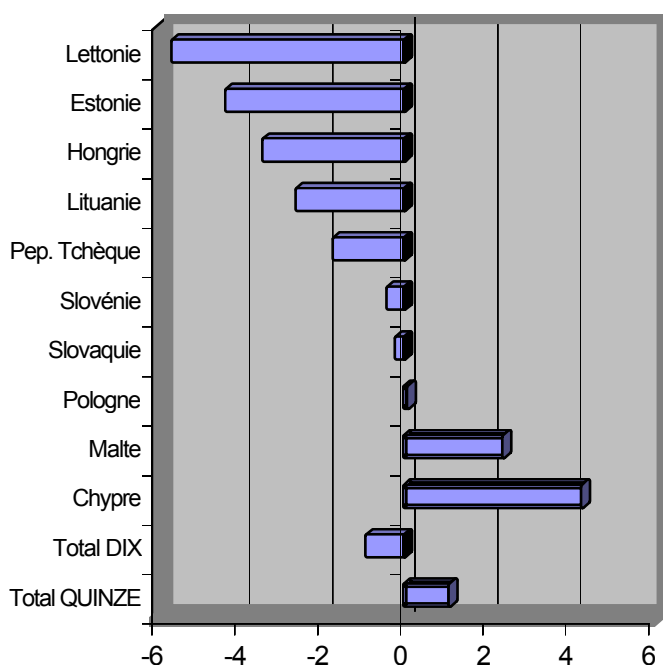
« par le bas » de la pyramide des âges - la diminution des naissances qui entraîne un rétrécissement à sa base - sera donc plus intense et donc beaucoup plus important que dans les trois autres Etats les plus peuplés du monde. On a vu plus haut le lien mathématique existant entre cette fécondité insuffisante et le vieillissement d'abord, puis le déclin ensuite, cette implosion démographique qui conduit à voir la population touchée à décroître inexorablement.

La conséquence inéluctable de cette fécondité insuffisante est en effet la décroissance de la population, décroissance qui ne survient qu'une quarantaine d'années après que soit franchie durablement le seuil de fécondité permettant le renouvellement des générations et dont l'intensité variera avec la fécondité bien sûr, mais aussi avec la part des personnes âgées au début de la décroissance et avec l'espérance de vie. Cette dernière, comme c'est le cas dans l'Europe des Quinze, peut, avec l'immigration, retarder beaucoup l'implosion, mais avec le coût social d'entretien des plus âgés dont le problème du financement des retraites commence à donner une idée.

Le graphique suivant montre que ces facteurs qui ont retardé le déclin démographique dans l'UE-15 n'ont pas joué chez les dix nouveaux Européens.

Les taux d'accroissement naturel (pour 1000) des DIX et des QUINZE de l'UE

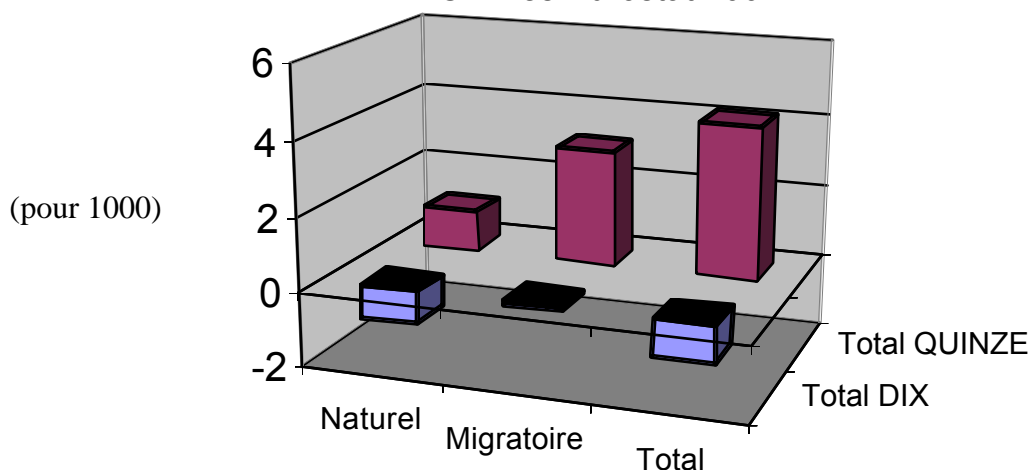
Chiffres Eurostat 2001



Ce taux d'accroissement naturel ne tient compte que de la différence existant entre les naissances et les décès une année donnée. On voit que les seuls pays dont l'accroissement est franchement positif sont ceux-là même dont la fécondité est supérieure à celle de l'UE-15. Le faible accroissement de la Pologne (0,1 pour 1000) est insuffisant pour compenser le décroissance des autres pays et le taux d'accroissement naturel des Dix est ainsi négatif (-0,9 pour 1000).

Lorsqu'on prend en compte l'immigration, ces résultats sont encore amplifiés.

Accroissement de la population (pour 1000)
Chiffres Eurostat 2001 -



Contrairement à l'Europe des Quinze, dont le solde migratoire est trois fois supérieur à son accroissement naturel, les Dix, non seulement n'attirent pas une immigration suffisante pour combler leur déficit de naissance, mais subissent même un solde migratoire négatif si l'on en croit les données officielles. La décroissance de leur population est donc de 1 pour 1000 en 2001.

Ces données sont reprises dans le tableau suivant qui comprend aussi les proportions de naissances hors mariage, donnée qui nous sera utile par la suite.

LES TAUX ET CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES
DIX (2001) – Chiffres Eurostat 2001

Pays	Taux d'accroissement (pour 1000)			Indice de fécondité	% des naissances hors mariage
	Naturel	Migratoire	Total		
Chypre	4,3	4,1	8,40	1,79	2,3%
Pep. Tchèque	-1,7	-0,8	-2,50	1,14	23,5%
Estonie	-4,3	0,1	-4,20	1,34	56,2%
Hongrie	-3,4	1,4	-2,00	1,32	30,3%
Lettonie	-5,6	-0,6	-6,20	1,24	42,1%
Lituanie	-2,6	-0,7	-3,30	1,25	25,2%
Malte	2,4	5,9	8,30	1,51	13,7%
Pologne	0,1	-0,4	-0,30	1,29	13,1%
Slovaquie	-0,2	0,2	0,00	1,21	19,8%
Slovénie	-0,4	2,4	2,00	1,22	37,1%
Total DIX	-0,9	-0,1	-1,00	-	-
Total QUINZE	1,1	3,1	4,12	1,47	28,5%

A première vue, l'Union européenne, déjà troisième ensemble géographique de la planète, prend en s'élargissant à 25 une importance encore plus grande dans la population mondiale. Néanmoins, l'examen de sa fécondité et de l'évolution de cette dernière laisse apparaître un affaiblissement de son potentiel démographique déjà insuffisant. On est donc en droit de considérer que si l'Europe semble un colosse démographique, ce colosse est fragile et devra faire face à de graves problèmes de population, problèmes dont Alfred Sauvy disait qu'ils « sont si décisifs [...] qu'ils tirent de terribles et souvent fatales revanches sur les sociétés qui s'obstinent à les ignorer ».

Le lien avec la notion de puissance s'établit intuitivement déjà mais doit faire l'objet d'une description précise.

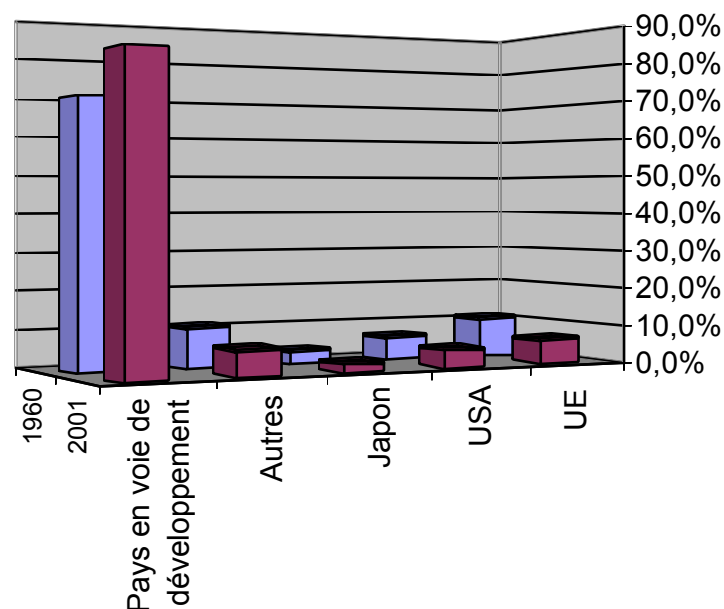
II – ... qui voit sa puissance remise en cause par sa démographie

La puissance n'ayant de raison d'être que dans l'existence de rapports de force, c'est en comparant l'Europe et sa démographie au reste du monde que nous pourrions émettre une appréciation de l'influence de cette démographie sur la puissance de l'Europe.

2.1 – Un lien ambigu entre la taille de la population et sa puissance

La part que l'UE représente dans la population mondiale ne cesse de décroître depuis plus de 40 ans. De plus, c'est elle qui voit sa place diminuer le plus vite (-33% pour le Japon, -40% pour l'UE).

Evolution de la répartition de la population mondiale

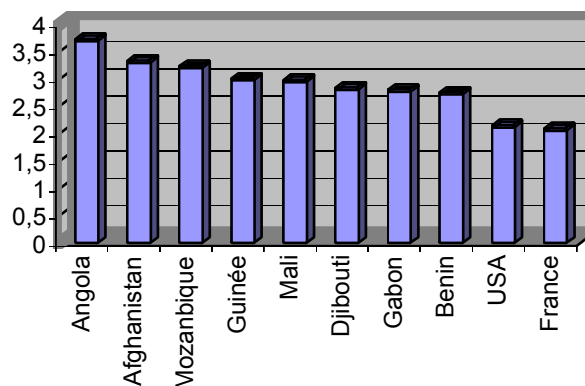


Le lien entre puissance et taille d'une population n'est toutefois pas univoque. Le simple bon sens fait affirmer que le niveau d'éducation de la population, son développement technologique et l'état de ses infrastructures sont de première importance. La puissance d'une population nombreuse mais misérable sera forcément plus faible que celle d'une autre beaucoup moins nombreuse mais très riche et suréquipée. Il est toutefois simple de

comprendre que la taille des populations et donc leur variation relative n'est pas neutre, loin s'en faut. Pour prendre des exemples extrêmes, le Luxembourg, avec un PIB de 53 780 \$ par habitant en 2001, n'a pas la puissance des Etats-Unis dont le PIB par habitant est pourtant inférieur (34 320 \$).

La taille d'une population, pour insuffisante qu'elle soit en elle-même quant à la détermination de la puissance d'un zone, doit être cependant prise en compte. Celle de l'UE, qui commence cette décennie sa décroissance démographique absolue et a débuté sa diminution relative depuis la moitié du siècle dernier, peut donc être source d'inquiétude du point de vue de la puissance. Ces craintes ne vont pas vers les pays les moins avancés dont le retard technologique est tel que leur dynamisme démographique ne peut, ni à court ni à moyen terme, constituer une menace de puissance pour l'Europe. Encore faut-il modérer ce propos, du fait des déséquilibres puissants potentiellement engendrés par les flux migratoires difficiles à contrôler. A l'échelle du monde, l'Union est loin d'être la seule concernée par une crise démographique qui touche une grande partie des pays: les observations officielles des Nations Unies font état que, depuis 1998, plus de la moitié de la population mondiale ne remplace plus ses générations. Selon le dernier rapport de la Division des populations, The 2002 révision, les 59 pays dont la fécondité est inférieure à 2,1 enfants par femme représentent plus de 44% de la population mondiale. Il faut en outre y ajouter 40 pays du Tiers-monde, comptant près d'un milliard d'habitants, dont la fécondité est déjà inférieure à 3 enfants par femme. Leurs taux de mortalité rend en effet leur seuil de remplacement des générations plus élevé que dans les pays développés. Au total près de 60 % de la population mondiale est concernée.

Quelques exemples de seuils de recouvrement



Source :
Census bureau
américain

L'incidence de la démographie de l'Union sur sa puissance conduit donc à comparer plus précisément sa situation à celle des autres pays développés. Si peu d'entre eux, on l'a vu, ont entamé leur implosion, aucun ne remplace plus ses générations. Les situations sont pourtant très contrastées entre ces pays. Ils sont en effet tous dans la phase démographique post-transitionnelle, celle qui voit s'amorcer le processus d'inversion de la pyramide des âges et d'implosion, mais ils n'y sont pas entrés en même temps ni à la même vitesse.

Ce décalage a des incidences très importantes sur la « santé » démographique des pays en question.

2.2 – La problématique majeure du décalage temporel entre les transitions démographiques des différentes zones ...

Les différentes phases de la transition démographique que traversent toutes les populations, mais à des époques et à des rythmes différents, sont décrites en annexe. L'inertie de ces phénomènes démographiques est en effet telle que la chute de la fécondité enclenche la longue séquence suivante : la chute de la fécondité des populations se traduit par une baisse du taux d'accroissement naturel de la population, puis par le recul des effectifs des naissances annuelles. Lorsque l'espérance de vie cesse d'augmenter, la diminution du nombre des naissances entraîne la baisse de l'excédent des naissances sur les décès annuels dans la population, qui finit par devenir négatif et entraîne finalement la baisse des effectifs de la population. En effet les décès l'emportent alors durablement sur les naissances. En raison de la structure par âge alors très vieillie de la population, constituée dès lors largement de personnes ayant dépassé les âges de la reproduction, les taux de mortalité remontent mécaniquement sous l'effet du vieillissement de la pyramide des âges.

Ce processus historique qui s'échelonne dans le temps selon les continents et les cultures s'étale sur une durée qui va de plus de 6 à moins de 2 générations, soit de 150 ans à moins de 50 ans. Plus il est tardif, plus il apparaît bref et violent. Il a commencé en Europe au XIX^{ème} siècle et dans les pays de peuplement européen, puis s'est étendu depuis 50 ans à l'Amérique Latine et à l'Asie, à l'Afrique du Sud puis du Nord, et gagne les pays musulmans des Proche et Moyen Orient, pour concerner finalement les pays d'Afrique tropicale et équatoriale en butte à présent à la pandémie du SIDA.

Le décalage de ce processus démographique à l'œuvre dans des différents ensembles géographiques du monde ne commence à exercer ses effets géopolitiques que lorsque les vagues des naissances commencent à entrer dans l'âge adulte ; c'est-à-dire qu'il ne commence à se manifester qu'au bout de 20 à 30 ans.

Décalage temporel et migrations :

Les jeunes gens âgés de 20 à 30 ans cherchent en effet à s'insérer dans la vie active et dans la société. Vers 20 ans ils arrivent sur le marché du travail. Ce sont eux qui sont candidats à l'émigration en Amérique du Nord ou dans l'Union européenne qui constituent déjà, et vont constituer de plus en plus, les pôles d'attraction des jeunes gens des mondes africain ou asiatique. Ce sont les jeunes gens de ces classes d'âge qui fournissent les ressources humaines des armées régulières comme celles des guérillas. Ce sont les déséquilibres progressifs entre les effectifs des jeunes adultes des classes d'âges de 20 à 30 ans entre nations et continents qui désormais annoncent les glissements des situations et des rapports géopolitiques.

Historiquement les effets de ces décalages sont immenses : c'est en effet la transition démographique de l'Europe au XIX^{ème} siècle qui a peuplé l'Amérique du Nord, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. C'est la transition démographique de l'Europe qui lui a permis de dominer le monde au XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}. C'est encore elle qui a constitué les Etats-Unis jusqu'en 1950-65. Ce sont aussi les transitions démographiques des mondes latino-américains, asiatiques et pacifiques au XX^{ème} siècle qui sont en train depuis une génération de transformer les Etats-Unis, et pourront même les disloquer au XXI^{ème} siècle, si le communautarisme qui s'y développe en remplaçant l'assimilation des débuts n'est pas maîtrisé.

D'une manière générale, c'est le décalage de ces transitions démographiques qui élargit aujourd'hui le fossé Nord-Sud : entre les pays développés et les pays en développement, entre l'Europe et l'Afrique, entre l'Europe et les pays d'Islam proches, entre les rives nord et sud de la Méditerranée, entre les Etats-Unis et Union européenne.

Décalage et dynamisme propre aux zones :

Ce décalage entraîne des différences de structure par âge des populations, au sein des pays développés certains vieillissant avant d'autres, ce qui engendre, on le verra plus loin, de puissants effets dans les rapports de puissance.

N'étant pas entrés ensemble dans la phase post-transitionnelle d'implosion démographique, les pays développés voient survenir l'inversion de leur pyramide des âges, que l'on définira comme le moment auquel la part des jeunes de moins de 20 ans est inférieure à celle des personnes ayant dépassé les âges de reproduction, à des époques différents. Ainsi comprise, l'inversion des pyramides aura donc été réalisée dès 1965 en Suède, et 1970 en Allemagne, dès 1980, il y a déjà plus de 20 ans, au Royaume-Uni et en Italie, en 1985 en Espagne, en France et dans l'ensemble de l'Europe ainsi qu'au Japon, en 1995 en Russie, en 2000 aux Etats-Unis, en 2005 en Irlande, au cours de la décennie 2010 dans la zone ALENA ainsi qu'en Chine, vers 2020-2025 en Indonésie, cinq ans plus tard en Inde, au cours de la décennie 2030 en Afrique du Nord et au cours de la décennie suivante dans l'ensemble des pays musulmans. Seul le continent africain n'atteindrait pas ce seuil au cours de la première moitié du siècle qui s'ouvre.

Selon ce critère, l'Allemagne présente une avance d'une quinzaine d'années sur la France. Le nombre des naissances annuelles en Allemagne, dont la population excède de plus de 22 millions d'habitants celle de la France, est par ailleurs devenu depuis l'an 2000 inférieur à celui de la France qui se trouve ainsi fournir le plus important contingent de naissances dans l'Union. Cette dernière présente elle-même une avance d'une quinzaine d'années sur les Etats-Unis, dans l'entrée du processus d'inversion-implosion des pyramides.

Si l'on compare les 380 millions d'habitants de l'Union à 15, dont la population entame dès cette décennie son déclin, aux quelques 290 millions d'habitants des Etats-Unis dont la population ne cessera de croître, largement sous l'effet direct et induit de l'immigration hispanique, pendant les trente prochaines années au moins pour finir par égaler alors celle de l'Union, on doit constater que les courbes des effectifs des naissances annuelles se sont jointes déjà depuis 8 ans au niveau des 4 millions de naissances annuelles, entraînant la jonction des courbes des effectifs des jeunes hommes de 20 ans avant 2015.

On comprend à quel point la proportion de jeunes dans une population est essentielle à son dynamisme. La géopolitique du vieillissement du XXI^{ème} siècle s'apprête ainsi à sous-tendre

les rapports de forces entre les puissances du monde développé et donc à jouer en la défaveur de l'Union européenne .

2.3 - ... et ses conséquences économiques et militaires

Le fait que différentes zones également développées puissent avoir des populations plus ou moins jeunes ou plus ou moins vieilles a des incidences très claires sur leur puissance relative. La situation est particulièrement visible entre l'Union et les Etats-Unis sur le plan militaire

La structure par âge et la puissance militaire

Il est inutile d'insister sur le fait que le maniement des armes, l'esprit combattant, nécessitent des hommes jeunes physiquement comme psychologiquement. Des historiens sociologues se sont penchés sur les mécanismes intimes qui animaient les combattants durant le premier conflit mondial. Dans les pires conditions de vie des tranchées sous la mitraille et les bombardements, ce qui faisait marcher les soldats à l'ennemi était d'abord la vie de leur camarades mais aussi la pensée plus lointaine de leur avenir familial. Toutes choses qui nécessitent la jeunesse.

Sans doute moins intuitive est l'influence qu'un différentiel dans la proportion de personnes âgées entre deux zones peut avoir dans leur aptitude à financer leur effort d'équipement militaire. Monsieur Philippe Bourcier de Carbon a montré dans une conférence au CID que la comparaison des indices de séniorité entre les Etats-Unis, l'Union européenne et le Japon permet d'affirmer que seuls les Etats-Unis resteront à même, pour les quinze ans à venir, d'obtenir de leur système démocratique les efforts collectifs nécessaires à la mise au point des nouvelles générations de système d'armes de plus en plus coûteux dans le contexte technologique de la « Révolutionary in the military affairs ». C'est-à-dire que les évolutions comparées des structures démographiques vont leur conférer un monopole de plus en plus exclusif dans la production et le contrôle de ces systèmes d'armes qu'ils pourront imposer à leurs alliés Japonais et Européens. Chez ces derniers en effet, le vieillissement accéléré du corps électoral (les vitesses de croissance de ces indices doublant dans ces pays au cours des deux prochaines décennies) interdira, devant les priorités chaque année plus

pressantes accordées aux dépenses de santé et de retraite des seniors, toute velléité d'indépendance en supprimant les ressources nécessaires à l'élaboration de systèmes d'armes indépendants. Ce même vieillissement leur a d'ailleurs déjà, depuis plus de 20 ans, supprimé toute ressource pour engager les efforts de politiques familiales susceptibles d'enrayer l'implosion de leur fécondité.

Les récentes propositions américaines visant à la mise au point et au déploiement d'un bouclier anti-missile, en relançant la course aux armements, tirent bien sûr parti de ce phénomène de vieillissement différentiel des électors favorables aux Etats-Unis, face à l'Union européenne, à la Russie et au Japon. Il en résultera très probablement un contrôle plus étroit des Américains sur leurs alliés européens et japonais. On peut y voir l'écho de l'analyse de Zbigniew Brzezinski dans son livre de 1997 « The grand Chessboard » :

« le maintien du statut de super puissance planétaire des Etats-Unis se résumerait aux trois grands impératifs géostratégiques suivants : éviter les collusions entre vassaux et les maintenir dans l'état de dépendance que justifie leur sécurité ; cultiver la docilité des sujets protégés ; empêcher les barbares de former des alliances offensives ».

Dans ce contexte, L'Union européenne et le Japon seront de moins en moins capables de maîtriser leur destin, contraintes qu'elles seront, de plus en plus, de confier leur sécurité à une alliance placée sous la tutelle étroite du gouvernement des Etats-Unis.

La démographie et la puissance économique

La relation entre la démographie et la puissance économique est difficile à établir. On a vu que les institutions internationales sont fortement imprégnées de malthusianisme. Malthus a marqué le début du XIXème siècle en affirmant que les subsistances, qui n'augmentent qu'au rythme d'une suite arithmétique (2,4,6 ..) ne peuvent être suffisantes aux besoins d'une population qui, si sa fécondité n'est pas maîtrisée, progressera géométriquement (2,4,8...). On notera en passant que les institutions internationales n'auront pas retenu l'intégralité de la thèse, puisque Malthus prônait l'abstinence comme moyen de réguler les naissances. Les tenants actuels des thèses malthusiennes fondent leur propos sur le fait qu'une jeunesse en forte proportion est source de lourdes charges qui nuisent à l'épargne et donc aux capacités d'investissements, ce qui affaiblit la puissance de l'économie et le bien-être des populations.

On pourra préférer les analyses qui prennent en compte le dynamisme, l'inventivité et la capacité d'adaptation qui sont ceux des populations jeunes. L'investissement démographique pour l'Europe serait ainsi une charge onéreuse mais aussi un puissant moteur de développement et les économies malthusiennes un bien éphémère avantage.

On voit donc, l'inertie des phénomènes démographiques étant très importante, que les difficultés de l'Union semblent presque inévitables pour les 20 ans à venir, sauf immigration massive de personnes jeunes et déjà formées pour éviter tout déséquilibre du marché du travail. La politique démographique n'agit cependant que sur le long terme et sur ce long terme tout reste possible.

III – ...que seule une politique novatrice peut redresser

On est en droit de s'interroger immédiatement sur la pertinence d'une politique qui, visant à enrayer le vieillissement puis la diminution progressive de la population européenne, se mêlerait en quelque sorte du plus intime de la vie des personnes. Quoi de plus personnel en effet que le désir d'un enfant ? Doit-on, peut-on, envisager d'intervenir sur ce désir alors que, les occidentaux ayant atteint une aisance matérielle sans précédent dans l'histoire, on peut penser que la venue d'un enfant n'engendrerait de toute façon pas de difficultés insurmontables ? On constate curieusement que tous les sondages font état d'un souhait moyen de fécondité des Européennes situé un peu au dessus de 2,1 enfants par femme et donc du seuil moyen de remplacement des générations en UE. Une politique démographique n'aurait donc pas à intervenir sur le désir d'enfant, ce qui eût été à la fois fort triste et sans doute impossible, mais sur un environnement qu'il faut rendre plus favorable à la naissance.

Discerner quelques unes des raisons qui expliquent la fécondité insuffisante des Européens aidera à dégager les moyens d'action les plus adaptés.

3.1 – Des causes très diverses à la faible fécondité européenne

Seules les causes non spécifiques à un ou quelques pays seront développées ici.

On n'insistera pas sur les outils du contrôle des naissances dont le monde entier, les chiffres le montrent, a fait un usage excessif qui le conduire progressivement à

l'implosion démographique. Qu'on pense simplement aux stérilisations d'office des jeunes femmes brésiliennes ou à l'avortement en Russie dont l'occurrence est estimée à 2 pour une naissance selon Pierre Chaunu dans *Avenir et Population...* Il s'agit de savoir pourquoi le souhait légitime de contrôler les naissances a engendré pareille dérive.

La première cause qui nous intéresse ici est partagée par tous les pays d'Europe occidentale, le rôle que joue l'utilité relative dans les comportements des personnes en âge d'avoir des enfants.

Depuis une vingtaine d'années on voit le rôle croissant joué par l'image et les médias qui, partout et au quotidien, offrent au plus grand nombre le spectacle et le modèle d'une consommation sans contrainte. Ce phénomène a pour effet de conditionner de plus en plus les comportements individuels d'union et de décision de reproduction des jeunes adultes selon les mécanismes de la théorie de l'utilité relative individuelle. De plus en plus, les enquêtes montrent que ces décisions apparaissent conditionnées par les comparaisons implicites et incessantes des consommations de chacun aux normes des modèles de références, et notamment celles véhiculées par les images médiatiques omniprésentes. Ce ne sont ainsi plus directement les revenus ou les niveaux de vie absolus des jeunes adultes qui déterminent leurs comportements féconds, mais ce sont leurs revenus et niveaux de vie relatifs, en comparaison en particulier avec les revenus des seniors, ainsi qu'avec leurs modes de vie, dont la place s'élargit sans cesse dans la vie collective avec le vieillissement des populations.

Or, on peut démontrer mathématiquement que, dans toute population fermée, et à niveau d'épargne donné, l'élasticité (négative) du taux brut de fécondité de la population par rapport au niveau de vie relatif des seniors ayant dépassé les âges de fécondité (en proportion du niveau de vie des jeunes adultes en âge de fécondité) correspond au rapport du volume des consommations des seniors ayant dépassé les âges de fécondité (50 ans et plus) sur le volume des consommations des enfants et des jeunes qui n'ont pas encore atteint ces âges de fécondité (moins de 20 ans). Soit :

$$\begin{aligned} \text{Elasticité du} & & & \text{Variation du taux de fécondité} \\ \text{taux de} & = & & \text{Variation du niveau de vie relatif des seniors} \\ \text{fécondité} & & & \\ & & & \\ & = & & \frac{\text{Volume de consommation des seniors}}{\text{Volume de consommation des jeunes < 20 ans}} \end{aligned}$$

Le chiffre de cette élasticité montre la force et le sens de la réaction du taux de fécondité à chaque variation du niveau de vie relatif (aux jeunes adultes) des seniors. Le fait qu'il soit en

l'occurrence négatif signifie que chaque augmentation du niveau de vie des seniors entraîne une baisse de la fécondité. Cette élasticité, est ainsi sous-tendue par le rapport purement démographique des effectifs des premiers (les 50 ans et plus) à ceux des jeunes et des enfants (les moins de 20 ans).

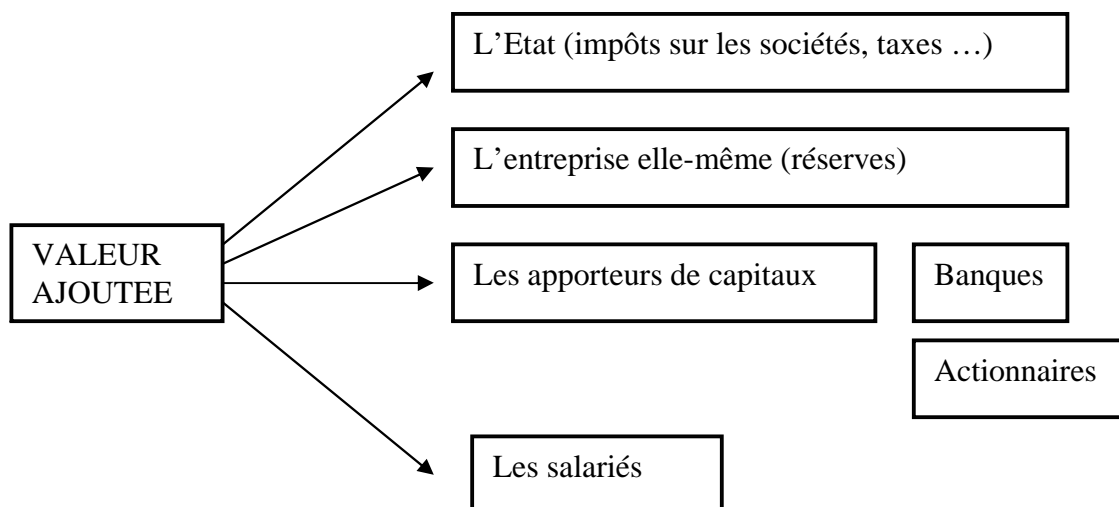
Sans avoir recours à ces expressions de mathématiques économiques, il est possible d'expliquer le phénomène de façon plus intuitive en ayant recours à la notion de renoncement auquel les Européens sont obligés de consentir. Leur niveau de vie est tel qu'on pourrait après tout se dire que le matérialisme a pu tuer en eux la générosité nécessaire à la conception d'un enfant. On ne peut pourtant que constater que plus un pays progresse dans le développement économique, plus les renoncements auxquels des parents doivent consentir en mettant au monde un enfant sont grands. En Afrique noire, où la forte fécondité est due à la fois à l'absence de recours aux moyens de contraception et au désir d'enfant, une naissance supplémentaire ne modifie pas beaucoup le mode de vie des parents. Ces derniers peuvent même attendre de cet enfant une aide qui améliorera les conditions matérielles de leurs vieux jours, spécialement en zone rurale où l'enfant constitue une force de travail exploitable. Il est en revanche inutile de faire ici la liste des avantages offerts par notre société de consommation, dont le coût devient très lourd avec des enfants et auxquels les jeunes adultes féconds sont ainsi obligés de renoncer. Leur fécondité insuffisante ne viendrait donc pas d'un égoïsme particulier des Européens qui ne toucherait pas les peuples encore féconds, mais plus simplement d'une « désutilité » plus grande pour eux d'un enfant supplémentaire. Comme pour le jeune homme riche de l'Évangile, la nature n'est pas mauvaise, mais l'attrait des richesses est bien fort ...

La deuxième cause partagée par tous les pays européens qui voient s'inverser depuis longtemps leur pyramide des âges est l'éviction politique, sociale et économique dont font l'objet les jeunes adultes et qui déprime leur fécondité.

Le processus d'inversion des pyramides des âges des populations et la cohabitation de quatre générations (ou, bientôt peut-être, plus encore), l'éviction irrésistible des processus politiques et sociaux qui en découle pour les jeunes adultes dans ces sociétés vieillissantes, entraînent l'inversion des priorités sociales au détriment des jeunes adultes et le développement des pressions sur leurs comportements féconds. Est ainsi enclenché le processus d'implosion démographique aujourd'hui déjà à l'œuvre en Europe et au Japon.

L'éviction progressive dont font l'objet ces jeunes adultes est donc de trois ordres : politique, sociale et économique (patrimoine, revenus et pouvoir d'achat).

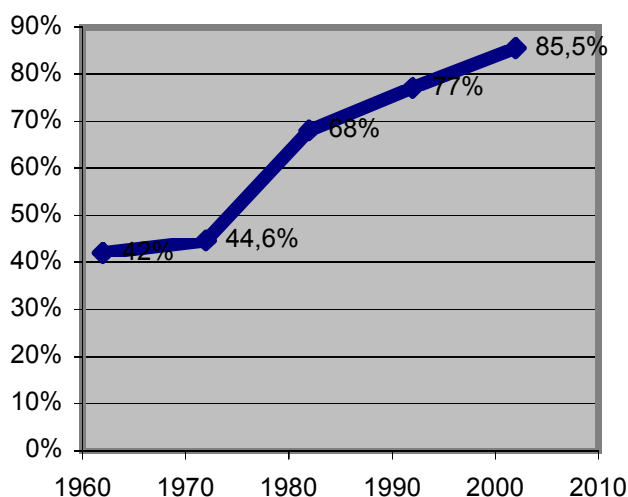
Dans les sociétés développées, les processus de décisions collectives, réalisés par le vote dans les démocraties, sont affectés par le vieillissement progressif des corps électoraux où les seniors ayant dépassé les âges de fécondité deviennent de plus en plus majoritaires. Or ce sont ces processus qui définissent les priorités sur lesquelles doivent se concentrer les efforts collectifs. Il faut, en outre, souligner qu'en raison des pratiques d'inscription électorale et d'assiduité aux votes, beaucoup plus suivies chez les gens d'âge mûr que chez les jeunes adultes, les votes des seniors représentent ordinairement la majorité des bulletins au fond des urnes dès que le rapport de séniorité (nbr d'inactifs / nbr d'actifs) dépasse 43%. C'est ainsi que d'ores et déjà, il apparaît que l'âge médian des votes a dépassé 50 ans dans les consultations électorales nationales de plusieurs pays de l'Union, et que cet âge s'accroît d'un an tous les trois ou quatre ans, comme c'est par exemple le cas en Allemagne et en France. Dans le même temps le poids des femmes de 25 à 50 ans dont sont issues aujourd'hui 85 % des naissances ne cesse de chuter. De 13 % des votes en France avant 1990, elles n'en représenteront plus que 8% après 2035. On voit donc comment la diminution du poids des adultes féconds dans l'électorat, par le jeu naturel de la démocratie qui sert les intérêts des plus nombreux, engendre des décisions qui ne favorisent pas la fécondité des ménages en âge d'avoir des enfants et enclenche ainsi un cercle vicieux dont il peut être difficile de sortir. L'exclusion économique se retrouve dans la façon dont est répartie la valeur ajoutée dans l'entreprise. Cette valeur ajoutée, résultat du compte de production chaque entreprise, est la différence entre la valeur de ce qu'a produit l'entreprise et la valeur de ses consommations matérielles. L'addition de toutes les valeurs ajoutées des entreprises d'un pays donne son PIB. La valeur ajoutée est répartie entre les acteurs suivants, dans des proportions très variables d'une entreprise à l'autre :



La rivalité se joue ici entre les actionnaires (en grande partie les seniors qui ont épargné toute leur vie et peuvent placer leur argent) et les salariés (les jeunes adultes féconds). L'explosion des places financières depuis 20 ans repose sur cette épargne constituée par les seniors qui financent aujourd'hui l'économie. Les actionnaires attendent toujours une rentabilité élevée de leurs placements et, comme on le voit sur le schéma, à un instant donné, l'augmentation de la part de la valeur ajoutée d'un acteur ne peut se faire qu'au détriment d'un autre. L'augmentation des dividendes, sauf gain de productivité importants, ne peut ainsi que peser sur celle des salaires distribués. Cette pression sur les salariés se double du fait que l'Etat, pour financer les dépenses de santé et les retraites d'une population vieillissante, est obligé d'alourdir ses prélèvements obligatoires. Tout ceci pèse on le voit sur la fécondité des jeunes adultes.

Les pays du sud de l'Europe ont la caractéristique surprenante d'être à la fois les plus imprégnés de culture chrétienne et d'avoir les taux de fécondité (ICF) les plus bas de l'Union à 15 (Espagne 1,16 ; Italie 1,18 ; Grèce 1,34 ; Portugal 1,48). Il est souvent expliqué que dans ces pays, du fait de la pratique religieuse toujours très vivante, presque aucune naissance ne survient hors mariage. Pourtant ces naissances hors mariage sont précisément ce qui permet par exemple à la France d'être parmi les plus féconds des pays d'Europe. Qu'on en juge, sans elles la France serait dans une situation sans lendemain :

Proportion des 1ères naissances hors mariage en France

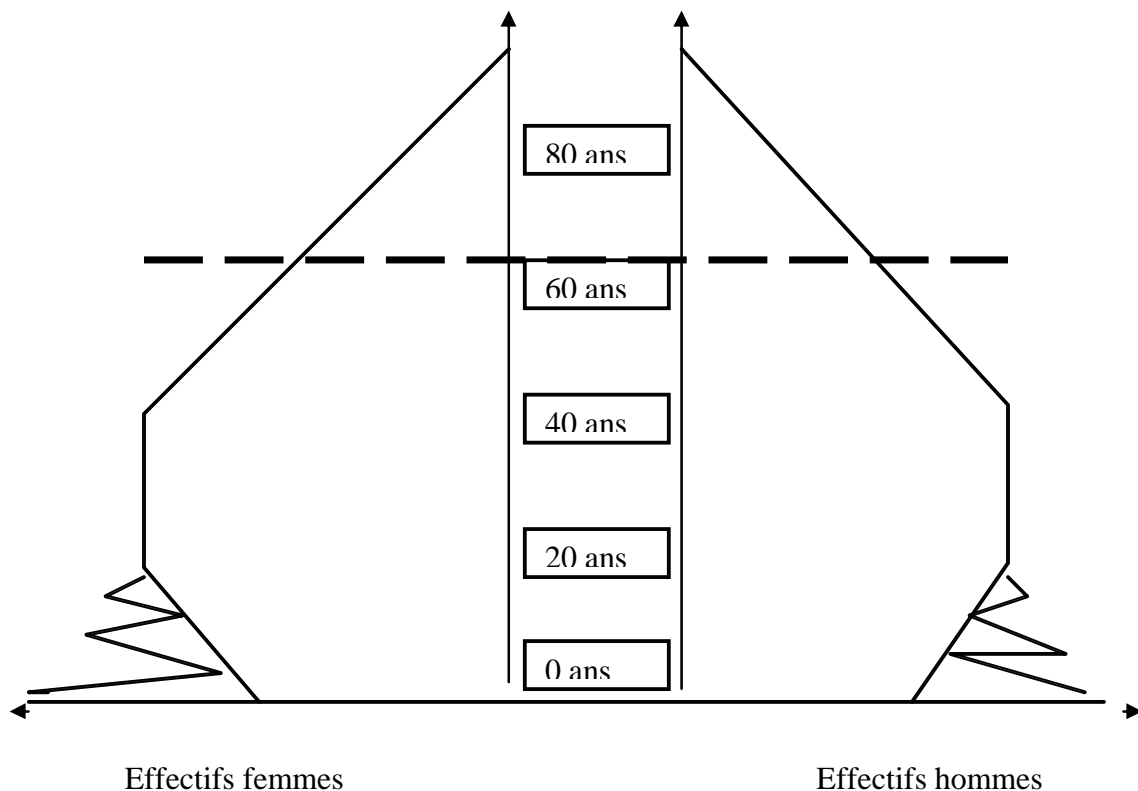


Ceci ne veut pas du tout dire que supprimer le mariage suffirait à régler le problème de la fécondité puisque chez les dix futurs membres de l'UE-25, les taux de fécondité sont très faibles et les naissances hors mariage en proportion importante. On verra par la suite que l'intervention budgétaire en faveur des familles est sûrement plus déterminante que la quantité de naissances hors mariage

3.2 – L'immigration : un palliatif temporaire

L'immigration est utilisée en Europe occidentale de façon importante depuis les Trente glorieuses. Arrivaient à cette période sur le marché du travail les classes creuses des années de crise de l'entre-deux guerres, dont on voit encore la marque sur les pyramides des âges actuelles. Le recours à la main d'œuvre immigrée fut donc nécessaire pour permettre la croissance économique.

La pyramide des âges européenne schématisée ci-dessous (allure générale de l'année 2002) montre l'amorce de l'inversion dont il a déjà été fait mention. On voit que s'annonce à l'horizon de 2006 ou 2007 ans le passage à la retraite de la classe très nombreuse du baby boom des années de croissance (partie « enflée de la pyramide »).



Le financement des retraites en France, conçu à la sortie de la guerre, en plein baby boom, est celui de la répartition qui repose sur la certitude que chaque génération est suivie d'une autre plus nombreuse qui l'entretiendra ses vieux jours venus. Le creusement de la pyramide des âges à sa base pose donc une difficulté majeure.

Les effectifs des immigrés adultes qui arrivent aujourd'hui dans l'UE et soulagent pour l'instant le financement des retraites qui en a déjà besoin, alourdiront celui-ci dès leur propre départ du monde du travail. Or ceux sur le travail desquels reposera le système sont précisément ceux dont le manque creuse la pyramide à la base. L'immigration qui équilibrerait correctement la structure démographique de l'Europe serait donc celle d'enfants qui pourraient (mais qui s'en chargerait ?) arriver ainsi formés à l'âge adulte ... mais sans parents, ce qui semble difficile !

La possibilité de faire venir en temps utile de jeunes adultes formés pour accompagner les jeunes Européens trop peu nombreux à leur entrée dans la vie active (partie zébrées du schéma) ne tient pas non plus. D'une part, ces jeunes adultes immigrés n'auront guère plus d'enfants que les autres Européens, les statistiques le montrent toujours. D'autre part, il faudra aussi financer leurs retraites. Par une nouvelle immigration ? Celle-ci va se tarir inéluctablement en provenance des zones qui nous donnent une main d'œuvre qualifiée. La Chine, première source extérieure actuelle de main d'œuvre en France, a une croissance économique à 2 chiffres qui finira par retenir sa population. Ne voit-on pas déjà les ingénieurs indiens en informatique retourner chez eux pour répondre à la demande qui s'y développe ?

On a vu qu'en outre le processus d'inversion de la pyramide des âges concernait 60% de la population mondiale, ce qui interdit de penser qu'on puisse éternellement compter sur la jeunesse des autres.

La mise en place des retraites par capitalisation, outre qu'elle sera d'une lourdeur extrême pour la classe d'âge concernée qui devra à la fois financer la retraite de ceux qui y entrent maintenant (qui compte sur la répartition) et la sienne propre, n'est qu'un moyen technique de financement. La capitalisation, par le mécanisme déjà décrit, ne fera que peser d'avantage sur la fécondité et ne règlera pas le problème de la diminution de la population.

Pour leur équilibre démographique, on le voit, les peuples ne peuvent guère, à long terme, ne compter que sur eux-mêmes.

La chose n'est pas impossible pour l'UE puisque ses habitants, on l'a vu, désirent un nombre d'enfants suffisant.

3.3 – L’outil économique et l’environnement social

Il s’agit donc pour l’Union européenne, non de jouer sur le désir d’enfant de ses habitants, mais sur l’aide à apporter à ceux de ces derniers qui veulent en avoir.

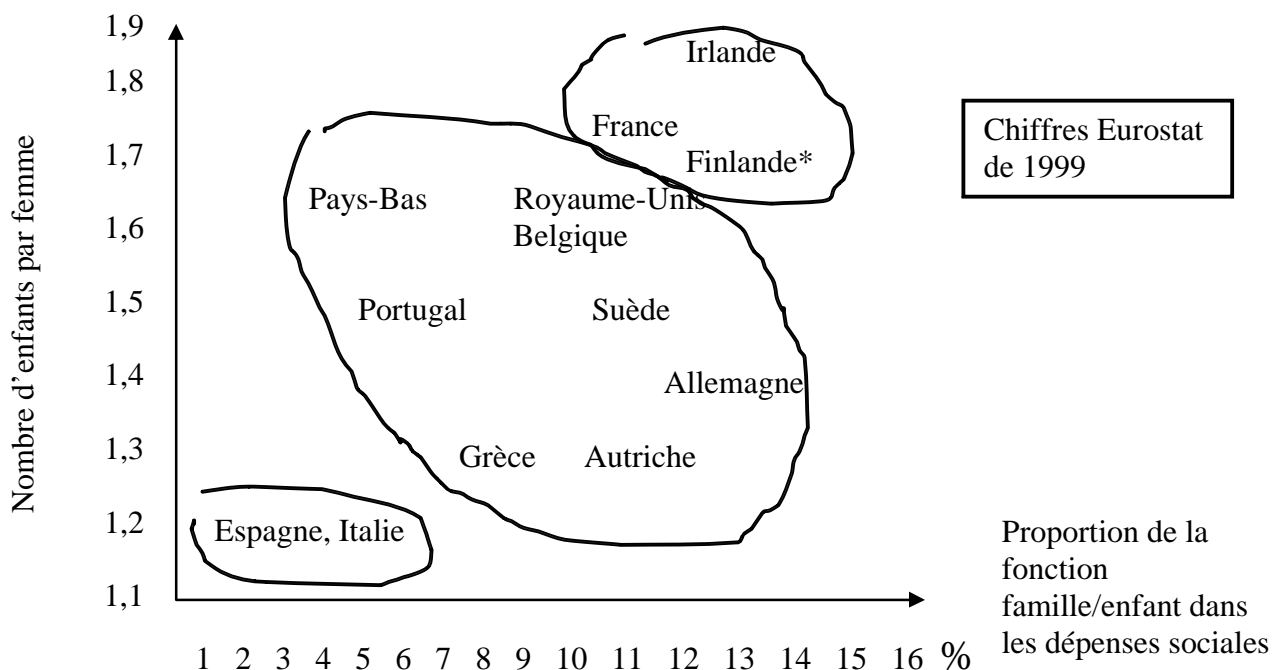
Comment agir sur le revenu relatif des jeunes adultes : les effets indiscutables de la politique familiale

On a trop tendance à oublier qu’en France, le baby boom de l’après-guerre ne s’est pas fait sans une aide massive de l’Etat qui en 1960, consacrait jusqu’à 4,3 % du PIB à la politique familiale. Cette politique ne consommait plus que 2,1% du PIB en 1992. On ne peut s’étonner de rien et l’on remarque une fois encore le cercle vicieux dont il faut s’extraire :

Baisse de la natalité → augmentation de la part des personnes âgées dans la population → Pressions sur les revenus des jeunes adultes (diminution de la politique familiale) → baisse de la natalité ...

A la Commission européenne, malgré cela, la très faible fécondité des pays membres reste un sujet tabou. On préfère l’éviter, ne pas en rechercher les causes, ne pas en imaginer les remèdes. La fécondité serait l’affaire des couples ne relevant que de la sphère privée, indépendamment de tout contexte social. Aucun projet d’incitation des politiques familiales n’est donc en discussion dans l’Union.

Pourtant les chiffres montrent l’efficacité des politiques familiales :



Le lien statistique croissant entre la fécondité et la part des dépenses sociales consacrées aux familles est ici évident. On retrouve bien comme moins féconds ceux qui font le moins d'efforts financiers pour favoriser les naissances, les plus féconds étant ceux dont la politique est plus volontaire.

Lutter contre l'éviction économique des parents

Les différents outils économiques de la politique familiale ont les formes connues de prestations en espèces (allocations accordées avec ou sans conditions de ressources et dépendant du nombre d'enfants) ou de prestations en nature (services publiques à destination des jeunes enfants et des parents). Ils diminuent l'éviction économique qui pèse sur la fécondité des jeunes adultes. Ces aides directes des parents devraient, dans le cadre d'une politique européenne, avoir un effet rapide sur les dix pays candidats, puisque les enquêtes des démographes montrent que leur très faible fécondité est due à leur très grande précarité économique.

On insistera d'avantage sur l'incitation fiscale de la transmission du capital entre parents et enfants. Cette incitation existe depuis fort longtemps mais s'intensifie encore aujourd'hui en France. La loi de finance de 2004 réduit ainsi de 50 % les droits de transmission des capitaux transmis en pleine propriété jusqu'en septembre 2005, quelque soit l'âge du donateur et son degré de parenté avec le donataire. Le renforcement de cette mesure, et dans le taux et dans la durée, aurait le double avantage de réduire le caractère confiscatoire de cet impôt très lourd (jusqu'à 60% du capital transmis au terme d'une vie de travail et d'investissement qui ont pourtant contribué à l'essor économique du pays) et de donner aux adultes féconds un apport financier au moment où ils en ont le plus besoin. Cet apport leur permet non seulement de faire face aux charges engendrées par leurs enfants, mais ils le reçoivent de plus à un âge auquel l'esprit d'entreprise leur permettra d'en faire le meilleur usage pour l'économie environnante. On voit donc que cette transmission accélérée est souhaitable pour la fécondité et pour toute la société.

Apparaît, en outre, de plus en plus nécessaire l'aide aux femmes pour rendre compatibles leur vie professionnelle et le soin de leurs enfants. Jean-Claude Chesnais, chercheur à l'INED, prône l'établissement de la « maternelle universelle », qui permettrait à toutes les mères de reprendre l'exercice de leur métier dès les trois ans de leur dernier né, sans que cela n'engendre de coût pour elles. Ce procédé qui jouera sans doute fortement sur la fécondité en France, ne constitue pas une panacée. En Allemagne par exemple, même si la situation a évolué, la plupart des femmes a longtemps été sans emploi rémunéré. Leur fécondité est pourtant très inférieure à celle des françaises (1,38 contre 1,9). Leur offrir de prendre en

charge leurs enfants, non seulement n'agirait pas sur leur fécondité puisqu'elles ne sont pas salariées, mais risque même d'être mal reçu. Jean-Claude Chesnais pense que n'est pas encore effacé des mémoires le temps où les nazis embrigadaient les enfants pour les endoctriner. Cependant, l'exemple allemand lui-même n'est pas uniforme ; lorsqu'à la chute du mur de Berlin les services sociaux communistes ont disparus, la fécondité des Allemandes de l'ex-RDA a chuté rapidement de 1,2 à 0,8 enfant par femme.

Lutter contre l'éviction politique et sociale

La diminution de leur poids dans le corps électoral fait perdre, on l'a vu, aux jeunes adultes féconds l'influence politique qui leur serait nécessaire. Monsieur Gérard-François Dumond affirme que les premiers dont il faut provoquer le réveil concernant la démographie sont les politiques eux-mêmes. Il est impératif aujourd'hui d'obtenir que les problèmes de fécondité, dont les conséquences sont collectives et incalculables, sortent de la sphère privée. Puisque les seniors sont sur le point d'être les premiers contributeurs aux dépenses de l'Europe, c'est à la classe politique de les convaincre qu'ils doivent un effort pour la transmission de la vie. Une fois cette partie gagnée, les décisions politiques favorables à la fécondité, onéreuses sans doute mais porteuses d'avenir, pourront être prises et sortiront les jeunes adultes de l'exclusion politique et sociale dans laquelle, progressivement, la modernité les enferme. La ligne que devrait suivre ces décisions serait de ne pas se contenter de formuler des objectifs ou de mettre en œuvre des moyens, mais de poser la famille (qu'elle que soit la forme d'une relation stable entre un homme et une femme) en principe politique et pourquoi pas, constitutionnel. Jean-Claude Roehrig écrit dans un article de *Population et avenir* que « toute société humaine repose sur l'existence d'interdits, de fonctions symboliques, de codes, de lois, de limites » et que si elles se sont transformées, ces valeurs n'ont pas disparu. La famille, selon les enquêtes et sondages et même si ses formes évoluent, n'a jamais été aussi aimée et désirée. Il a été dit plus haut que la famille devrait être posée en principe politique comme décrivant la relation stable entre un homme et une femme. L'expérience montre, en effet, que cette relation stable est de très loin la plus féconde. On peut aller plus loin. Jean-Didier Lecaillon, économiste Professeur des universités, explique que la fécondité française a toujours été soutenue par les familles nombreuses dont la part était de 15% des ménages au début du siècle. Puisque ces familles ont statistiquement disparu aujourd'hui alors que le nombre moyen d'enfant désiré ne baisse pas, ne pourrait-on favoriser franchement ces 15% de ménages qui désirent avoir de nombreux enfants ? Les féministes elles-mêmes ne pourraient

être inquiètes d'une volonté de ramener les femmes « dans leurs foyers » si un salaire maternel sérieux n'était versé qu'aux mères de familles nombreuses !

CONCLUSION

Soixante pour cent de la population mondiale est concernée à très court terme par le non remplacement des générations et l'Europe est en tête de cette triste compétition puisque avec la Russie et le Japon elle est sur le point de voir, chaque jour, diminuer sa population .

L'homme est libre et la fatalité n'existe pas, si l'Europe veut se survivre à elle-même, elle pourra le faire.

Peut-être serait-il bon de faire jouer des moteurs encor plus fondamentaux que ceux déjà évoqués. Plutôt que sous la menace de disparaître, les Européens pourraient aussi concevoir des enfants, comme le dit Pierre Chaunu dans Essai de prospective démographique, « par fierté de ce qu'on est, par attachement à une patrie pour laquelle on se dépense comme pour ceux qu'on aime ... L'Europe peut réussir demain à forcer le destin ». Il ajoute qu'il veut « dire à l'Europe qu'elle est aux prises avec des difficultés qu'elle peut encore éviter, si elle fait vite, fort et tôt ».

Pourtant, faut-il invoquer toutes ces grandes raisons, quand nos enfants savent si bien compenser les sport d'hiver oubliés et les nuits blanches ... de leur simple sourire ?

BIBLIOGRAPHIE

- *Essai de prospective démographique* de Pierre Chaunu
- *Dictionnaire de Stratégie* de Thierry de Montbrial
- *Démographie économique* de Jean-Didier Lecaillon
- N° 661 et 664 de la revue Population et avenir
- *Evolution démographiques récentes en Europe* aux éditions du Conseil de l'Europe
- *Statistiques démographiques 2002* publiées par Eurostat

Je remercie en outre Messieurs Jean-Didier Lecaillon, Jean-Claude Chesnais, Gérard-François Dumont, du temps qu'ils ont bien voulu m'accorder au cours d'entretiens qui m'ont beaucoup appris.

Annexe

« De la transition démographique à l'implosion des populations »
- Conférence de M. Philippe Bourcier de Carbon au CID le 19 septembre 2003 -

Historiquement, toutes les populations du monde sont passées, et semblent devoir passer, par les quatre phases suivantes, dans leur processus de modernisation :

Phase I : c'est la phase prétransitionnelle de quasi-stationnarité où la croissance démographique reste très lente et irrégulière. Il s'agit de sociétés agraires traditionnelles où la fécondité est socialement contrôlée par les rites et coutumes. La fécondité y est de l'ordre, ou supérieure à 6 enfants par femme, permettant de compenser une forte mortalité infantile qui induit une espérance de vie à la naissance de l'ordre de 35 ans. C'était la situation de toutes les populations humaines jusqu'à la révolution industrielle du XIX^{ème} siècle.

Phase II : c'est la phase de croissance accélérée de la population. La fécondité encore socialement contrôlée se maintient à des niveaux traditionnels de 5 à 6 enfants par femme. Les progrès agricoles et industriels accroissent le revenu par tête, lequel accélère la baisse de la mortalité. La croissance du revenu par tête a un effet de plus en plus important sur la croissance démographique : c'est la phase d'explosion démographique. La baisse de la mortalité commençant par réduire la mortalité infantile a en outre alors tendance à rajeunir encore la population et à augmenter encore le poids des jeunes. C'est aujourd'hui encore le cas d'une grande partie de l'Afrique **Noire** et de l'Asie Centrale, et d'une manière générale, des 49 pays les plus pauvres de la planète.

Phase III : c'est la phase de décélération rapide de la croissance démographique qui enclenche le vieillissement démographique : La croissance du revenu par tête transforme le statut des femmes, par l'instruction des filles en particulier. La fécondité commence à se dégager de la coutume et des contrôles sociaux traditionnels. Elle commence à être régulée par les individus et à répondre aux utilités individuelles, et surtout celles des femmes : l'accroissement du revenu par tête commence à déprimer la fécondité et à exercer un important effet négatif sur le taux de croissance démographique. La baisse de la fécondité accroît la part des seniors dans la société, en même temps qu'elle réduit les âges de fécondité effective des femmes, en particulier en raison de la généralisation de l'enseignement féminin. Le poids des femmes en âges de maternité effective se réduit en effet dans la population adulte quand celui des seniors ayant dépassé les âges de fécondité commence à s'accroître. La croissance démographique se ralentit. La chute de la fécondité rétrécissant la base de la pyramide des âges, enclenche son vieillissement « par le bas » en accroissant la place des seniors dans la population. C'est le cas de la majorité de la population du Tiers-monde à présent.

Phase IV, ou phase post-transitionnelle, c'est celle de l'enclenchement du processus d'inversion de la pyramide des âges et de l'implosion de la population : c'est la phase du déclin démographique. L'espérance de vie à la naissance dépasse les 65 ans, atteint les 70 ans. Elle dépasse même aujourd'hui 80 ans pour les femmes dans les pays développés. Le recul de la mortalité, allongeant la vie après 50 ans, ne concerne plus que les seniors ce qui accroît leur poids et induit un vieillissement démographique « par le haut » de la pyramide des âges de la population adulte.

La fécondité n'est plus régulée que par les individus, et par les femmes particulièrement. Par suite, elle ne répond plus qu'à leur utilité individuelle exclusive.

Les seniors dominant les sociétés post-transitionnelles, marginalisent les jeunes adultes (-40 ans) politiquement, socialement et économiquement, accaparent les progrès de productivité et l'accroissement des revenus ; ils réduisent les revenus relatifs, les utilités relatives des jeunes adultes et dépriment ainsi leur fécondité qui crève dès lors durablement le plancher de remplacement des générations, entraînant ainsi un nouveau vieillissement démographique « par le bas » de la pyramide des âges, ce qui enclenche ainsi l'inversion de cette dernière et déclenche le processus d'implosion démographique : La fécondité, de plus en plus tardive, écrasée par les priorités des seniors dans la société, devient insuffisante face à la mortalité dont le taux finit par s'accroître en raison du vieillissement intense de la structure par âge, entraînant l'apparition d'un excès croissant des décès sur les berceaux. Le taux d'accroissement naturel devient négatif et la population commence à décroître. Près des trois quarts de la population vit alors dans les villes et les mégapoles.

Le poids des seniors devient en effet peu à peu prépondérant dans la société quand les âges de maternité effective se concentrent de plus en plus sur la tranche d'âge 25-39 ans. Le poids des mères en âge de maternité effective se réduit encore parmi les adultes. C'est la phase d'inversion des pyramides et d'implosion de la population qui finit par décroître. Dans ces sociétés commencent souvent à cohabiter quatre (et peut être demain cinq, générations), les parents, leurs enfants, les grands-parents, les arrière grands-parents.

C'est aujourd'hui le cas des populations du monde développé en général, où l'Europe, le Japon et la Russie sont à présent les pionniers du déclin démographique, leur croissance démographique ne reposant plus que sur l'immigration étrangère. Et, malgré les apparences, les Etats-Unis eux-mêmes sont actuellement engagés (avec un certain retard sur l'Europe) dans ce processus qui concerne aujourd'hui le monde développé dans son ensemble